

MAIRIE DE VALLOUISE-PELVOUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DECEMBRE 2023

Liste des délibérations examinées par le conseil municipal (Article L2121-25 du Code général des collectivités territoriales)

Délibération n°1 : Aide aux familles pour les forfaits de ski alpin

Délibération approuvée

Délibération n°2 : Avis du conseil municipal sur le projet d'implantation d'une antenne relais de téléphonie mobile à Ailefroide

Délibération approuvée

Délibération n°3 : Signature d'un avenant n°2 relatif au marché de « travaux de voirie / programme 2023 » avec l'entreprise COLAS France

Délibération approuvée

Délibération n°4 : Signature d'une convention avec le SyME05 relative à une autorisation de passage de réseaux électriques sur une parcelle relevant du domaine privé communal

Délibération approuvée

Délibération n°5 : Signature d'une convention avec ENEDIS relative à une autorisation d'implantation d'un poste de transformation de courant électrique sur une parcelle relevant du domaine privé communal

Délibération approuvée

Délibération n°6 : Budget annexe de l'eau (M 49) : décision modificative n°4

Délibération approuvée

Délibération n°7 : Budget annexe de la régie des remontées mécaniques (M 43) : décision modificative n°5

Délibération approuvée

Délibération n°8 : Emission d'un titre de recettes exceptionnelles sur le budget annexe de la régie des remontées mécaniques

Délibération approuvée

Délibération n°9 : Budget annexe du camping et de la piscine du Freyssinet (M 4) : décision modificative n°1

Délibération approuvée

Délibération n°10 : Budget annexe du camping d'Ailefroide (M 4) : décision modificative n°1

Délibération approuvée

Délibération n°11 : Virement de subventions du budget principal aux budgets annexes

Délibération approuvée

Délibération n°12 : Institution du forfait mobilités durables pour les agents communaux

Délibération approuvée

Délibération n°13 : Approbation des zones d'accélération des énergies renouvelables sur le territoire communal

Délibération approuvée

A Vallouise-Pelvoux, le 22 décembre 2023

Le Maire



Gaëlle MOREAU